

COUSANCE

La Fête communale aura bien lieu mais en format “minimaliste”

En raison de la crise sanitaire traversée actuellement, la mairie de Cousance a décidé d'organiser la Fête traditionnelle de la commune le premier week-end du mois de septembre mais en version “minimaliste”. En effet, seuls les manèges seront présents comme chaque année à proximité du parc de loisirs “En Lune”. La retraite aux flambeaux, les feux d'artifice et le repas de la fête ne pourront quant à eux se dérouler cette année en raison des regroupements conséquents qu'ils engendrent.



Seuls les manèges seront présents cette année. Photo DR